

S.C.41. 103.3.(70) UCA.

Ba 12. Juni 75 10.

Note à Monsieur le Président de la Confédération

L'Ambassadeur de France m'a rendu visite ce matin pour m'informer, sur instructions de Paris, de la position de la France au sujet de la reprise du dialogue entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement. Il ressort de ses explications que, à Paris, on estime que la conférence préparatoire du mois d'avril était un prologue plutôt qu'un échec. Il faut donc reprendre le dialogue et la France entend conserver son rôle de promoteur dans cette affaire. A cet effet, elle procède actuellement à des sondages dans un certain nombre de pays consommateurs et producteurs. La démarche de M. Dufournier fait partie de cette action.

Ce sondage se base sur les idées suivantes :

- 1.- La réunion de Paris en avril a retenu le principe d'une nouvelle réunion relativement restreinte, mais quand même suffisamment représentative. Elle a en outre permis d'identifier trois chapitres principaux qui doivent être traités : énergie, matières premières et développement.
- 2.- La prochaine étape devra rapprocher les points de vue. Elle devra être globale et diversifiée (l'Ambassadeur n'a pas été en mesure de me donner une explication officielle de ces termes; il semble cependant que la "globalisation" concerne la substance de la conférence, alors que par différenciation on entend que les trois chapitres ne doivent pas être nécessairement traités ensemble). La France souhaite que l'on accepte l'établissement d'un lien entre les trois sujets et qu'on les traite sans privilégier l'un ou l'autre, c'est-à-dire sur une base de parité. Le discours de Kissinger du 27 mai à l'Agence internationale de l'énergie paraît montrer un assouplissement de la position américaine antérieure, qui devrait permettre une telle procédure.
- 3.- Le consensus dégagé en avril pour réunir la conférence restreinte, mais élargie, devrait être préservé. La prochaine étape se situerait au niveau ministériel. Son objet serait de se mettre d'accord sur un programme de travail, c'est-à-dire sur la manière de discuter les trois chapitres mentionnés, que tout le monde est maintenant d'accord de traiter. Si des

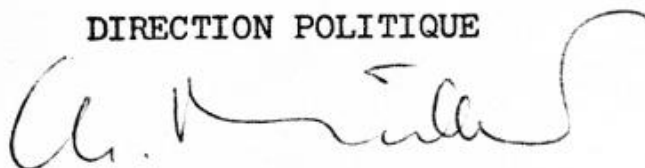
groupes de travail ou des commissions étaient créés, ceux-ci devraient fonctionner sous l'égide de la conférence. C'est elle qui devrait arrêter la composition des groupes de travail (ici non plus l'Ambassadeur n'était en mesure de me dire si, par conférence, on entendait la prochaine étape qui constituera une conférence préparatoire ou plutôt la conférence définitive elle-même).

- 4.- La date de la prochaine étape dépendra d'un accord qui se dégagerait au préalable, ce qui peut demander quelque temps. Elle ne devrait cependant avoir lieu que si on était sûrs qu'elle débouchera sur des résultats concrets. Si les sondages actuellement entrepris par la France permettaient de constater que des conditions favorables pour une conférence se trouvent réunies, le gouvernement français sera disposé à prendre une nouvelle initiative. (En ce qui concerne la date, l'Ambassadeur semble penser qu'elle ne pourrait guère se situer avant la réunion de l'Assemblée générale des Nations-Unies).
- 5.- En ce qui concerne les problèmes des matières premières et du développement, M. Dufournier rappelle l'intervention de M. Sauvagnargues à la dernière réunion ministérielle de l'OCDE, dans laquelle il a évoqué la conclusion d'accords de stabilisation par produits, la participation éventuelle des consommateurs au financement de stocks, l'appui des institutions financières internationales à la stabilisation des cours des produits de base, la contribution de la banque internationale au développement des pays les moins avancés, l'application dans le cadre de la banque d'un système de garanties multilatérales des investissements, des accords visant à régulariser les échanges internationaux des céréales et à résoudre le problème de la faim.

M. Dufournier me demande quelle est l'attitude de la Suisse en face de ces problèmes. Je lui répons qu'à notre avis, il faudrait reprendre le dialogue dès que possible. En outre, nous pensons qu'on ne peut pas éviter de traiter des trois chapitres (énergie, matières premières et développement), mais qu'il faudrait tâcher de les discuter séparément, faute de quoi on risquerait une répétition de l'Assemblée extraordinaire des Nations-Unies qui n'a abouti à aucun résultat concret. Quant à la façon dont il faudrait procéder pour reprendre le dialogue, je lui

réponds que les idées qu'il m'a soumises seront soigneusement étudiées ici et que nous ferons part de nos commentaires aux autorités françaises, dès que possible.

DIRECTION POLITIQUE



Ch. Müller

Copie : à MM. les Ambassadeurs P.R. Jolles,  
E. Thalmann  
P. Languetin  
R. Keller  
M. Heimo  
J. Iselin  
F. de Ziegler

à MM. J. Zwahlen  
J.P. Zehnder  
P. Luciri  
G. Kündig  
F. Nordmann

à M. l'Ambassadeur Dupont, Paris